

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse-Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_058

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT
DU BUDGET ANNEXE SKI ALPIN 2024**

Date de la convocation : 18 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Résultat des votes :

Pour : 36
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

Après avoir voté le compte administratif du budget annexe ski alpin, les affectations de résultats pour le budget annexe ski alpin sont les suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE SKI ALPIN

REALISATIONS DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES	
SECTION FONCTIONNEMENT		220 893.31 €	111 555.62 €	109 337.69 €
SECTION INVESTISSEMENT		0.00 €	0.00 €	0.00 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0.00 €	171 394.07 €	171 394.07 €
	Report en section d'investissement 001	0.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)		220 893.31 €	312 949.69 €	92 056.38 €
RESTES A REALISER		0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	220 893.31 €	282 949.69 €	62 056.38 €
	SECTION INVESTISSEMENT	0.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
TOTAL CUMULE		220 893.31 €	312 949.69 €	92 056.38 €
EXCEDENT			92 056.38 €	

AFFECTATION DES RESULTATS

CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE SKI ALPIN			
	REPORT RESULTAT 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INVESTISSEMENT	30 000.00 €	0.00 €	DEPENSES	0.00 €	30 000.00 €
			RECETTES	0.00 €	
FONCTIONNEMENT	171 394.07 €	109 337.69 €			62 056.38 €

Compte administratif 2024 : le résultat de la section de fonctionnement doit être l'opposé du résultat de la section d'investissement (le résultat d'investissement doit toujours être négatif et le résultat de la section de fonctionnement doit être positif). Le résultat de la section d'investissement doit être négatif et le résultat de la section de fonctionnement doit être positif.

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Résultats repris sur le budget 2025		
1068 Recette investissement	Affectation à l'investissement	0.00 €
001 Recette investissement	Reprise résultat d'investissement	30 000.00 €
002 Recettes fonctionnement	Reprise résultat de fonctionnement	62 056.38 €

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

